MARC COUILLARD, BRIGITTE DEQUENE, JOHANN DEQUENE, LARISSA JOLY, AGATHE OSINSKI, ELENA TENEVA

Pour une transition juste qui n'oublie pas les plus pauvres : retour sur une Agora citoyenne

La transition juste réunit deux idées : la transformation écologique et la justice sociale. Son objectif est double : réduire les gaz à effet de serre et diminuer les inégalités sociales. Face à la double urgence climatique et sociale, il est essentiel d'en parler sérieusement et de prendre des décisions politiques fortes qui n'opposent pas les enjeux écologiques et sociaux, mais qui intègrent ces deux réalités.

Les « États Généraux de la Transition Juste » lancés en mars 2022[1] visaient à rassembler les connaissances des scientifiques, de la société civile, des administrations publiques et des citoyen·nes. L'idée était que la transition juste puisse s'appuyer sur les savoirs de ces différentes parties prenantes. Une étape clé fut celle de l'Agora citoyenne[2]. Son but : co-construire avec des citoyen·nes des propositions concrètes, liées à leur réalité de vie. En s'appuyant sur le principe « Leave No One Behind » (Ne laisser personne de côté), au cœur des Objectifs du Développement Durable (ODD), les organisateurs ont réservé des places à des personnes dites « vulnérables », souvent absentes des espaces de décision.

Dans cet article, nous analysons le déroulement et les effets de cette Agora citoyenne, à la lumière de la théorie politique, démocratique et délibérative. Au sein de notre collectif de rédaction, trois personnes ont participé directement comme militant·es[3] d'ATD Quart Monde à l'Agora citoyenne[4]. Les trois autres co-auteur·rices sont : un militant venu en soutien, une volontaire permanente[5] qui a accompagné l'équipe, et une alliée[6] chercheuse universitaire. Notre message est porté par l'espoir et l'enthousiasme : cette Agora citoyenne, par sa volonté d'inclusion, représente un pas positif vers un débat plus juste. Mais notre expérience, comme participant·es, organisateur·rices et facilitateur·rices d'autres processus délibératifs, montre que les conditions d'une inclusion réelle sont exigeantes et complexes. Elles ne doivent jamais être prises à la légère au risque, sinon de reproduire des injustices épistémiques (voir dossier de ce numéro p. 5-9) et de proposer de fausses solutions. Cette analyse est co-construite, car nous pensons que chacun·e peut être théoricien·ne de la démocratie, à partir de son expérience de citoyenneté et de participation. Nous voulons partager notre regard, celui de personnes souvent exclues des lieux de décision, et celui de personnes qui s'engagent à nos côtés. Notre souhait : améliorer la qualité des échanges futurs et bâtir une démocratie qui ne laisse vraiment personne de côté.

Entre tirage au sort et « sièges réservés » : l'Agora citoyenne sur la transition juste

L'Agora citoyenne comptait 65 personnes vivant en Belgique. Parmi elles, 52 ont été tirées au sort, en visant la représentativité, et 13 ont été recrutées en complément pour inclure des personnes avec l'expérience de la pauvreté, des personnes en situation de handicap et une personne représentant le monde syndical[7].

La mission de l'Agora était de répondre à cette question centrale : « À quelles conditions la transition écologique doit-elle répondre pour être juste ? » Quatre thèmes ont été discutés : se soigner, se nourrir, se loger et se déplacer. En dialoguant entre participant·es et avec des expert·es, l'objectif était de formuler des conditions concrètes et des recommandations pour réussir une transition juste.

Pour nous, participant·es engagé·es au sein d'ATD Quart Monde, cette expérience était inédite. Nous nous y sommes préparé·es pendant huit mois, avec

1 Processus participatif lancé par la ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal de l'époque, Zakia Khattabi.

2 Voir rapport de l'Agora citoyenne : États Généraux de la Transition Juste : Contribution de l'Agora citoyenne

3 Nom utilisé au sein d'ATD Quart Monde pour désigner les personnes qui ont une expérience de la pauvreté et qui s'engagent ou prennent des responsabilités bénévolement au sein de ce mouvement.

4 ATD Quart Monde est un mouvement international de lutte contre la pauvreté qui rassemble des personnes d'horizons différents ayant le but commun de vaincre la misère et de permettre à chacun·e, peu importe ses origines, son milieu social et son niveau d'éducation, d'avoir une vie digne. Nous avons la conviction que les personnes en situation de pauvreté ont une expérience de vie et des connaissances uniques qui doivent être entendues et prises en compte afin de construire une société plus juste et égalitaire.

5 Ce terme désigne les personnes engagées dans l'action du mouvement à long-terme : elles reçoivent une même rémunération modeste, quelles que soient leur qualification professionnelle, leur responsabilité ou leur ancienneté.

6 Au sein du mouvement ATD Quart Monde, les allié·e·s sont les personnes qui s'engagent à porter le combat contre la misère au quotidien, au sein de leur milieu social, professionnel ou culturel.

7 L'objectif du recrutement de la personne issue du monde syndical était d'inclure des personnes travaillant dans des secteurs impactés par la (non-) transition juste.

d'autres militant·es néerlandophones, avant le début officiel de l'Agora. Une fois sur place, elle était une occasion de rencontrer des personnes issues d'autres mondes sociaux, de prendre la parole en public, et de partager notre vécu sur les thèmes abordés. Nous avons aussi voulu porter la voix de celles et ceux qui vivent la pauvreté, mais qui n'étaient pas présent·es. Au fil des quatre week-ends de travail, organisés dans différentes régions de la Belgique, des liens d'amitié se sont créés.

Au départ, l'Agora citoyenne nous a permis de nous sentir acteurs et actrices de la démocratie. Cependant, malgré ces aspects positifs, des questions profondes restent ouvertes. Comment les expériences de vie des personnes en pauvreté sont réellement prises en compte ? Leurs points de vue sont-ils entendus ? Et que se passe-t-il quand ces voix minoritaires peinent à se faire entendre ?

Nous utilisons ici l'Agora citoyenne comme un exemple pour interroger trois dimensions : (1) Le rôle et le statut des participant·es occupant des « sièges réservés » ; (2) L'importance de l'animation pour la qualité des échanges ; (3) Le (non–)reflet de nos expériences de vie dans les recommandations finales.

Le rôle et la représentation des personnes en situation de pauvreté

Inclure des personnes en situation de pauvreté dans une commission délibérative, comme l'Agora citoyenne est une avancée majeure. De nombreux rapports montrent que ces personnes sont les plus touchées par le dérèglement climatique, alors qu'elles en sont les moins responsables. Elles sont aussi peu présentes dans les instances représentatives. La démocratie participative devient donc un outil essentiel pour leur donner une place légitime.

Pour nous, militant·es du mouvement ATD Quart Monde, la mission à l'Agora était double : d'une part, partager nos savoirs issus de notre expérience, et, d'autre part, représenter nos pair·es. C'était difficile, car il fallait parler au-delà de nos propres histoires, pour faire exister celles des absent·es : les personnes à la rue, les sans-papiers, les habitant·es de zones rurales, nos voisin·es ou ami·es qui ne savent ni lire ni écrire. Nous portions plusieurs voix à la fois : la nôtre, et celles de tous·tes celles et ceux qui ont la vie encore plus dure. Nous avions aussi la responsabilité de déconstruire les préjugés sur la pauvreté, souvent très présents. C'est un travail pédagogique difficile, surtout en peu de temps. Certain·es participant·es étaient même ouvertement pauvrophobes, selon les mots de nos membres. Il fallait donc expliquer, corriger, faire comprendre la complexité des formes de précarité, tout en restant dans le dialogue.

L'animation au cœur de la délibération

En théorie politique, la délibération doit aider les collectifs à prendre de meilleures décisions. Mais cela n'est possible que si certaines conditions sont respectées : (1) l'inclusion – les personnes concernées par un sujet doivent pouvoir participer à la discussion ; (2) l'égalité – chacun·e doit avoir les mêmes droits à la parole et à l'écoute ; (3) la liberté de parole – la discussion doit être libre de toute pression ou manipulation ; (4) la « rationalité argumentative » – une position doit être soutenue par des arguments et non imposée par la force ou l'autorité ; et (5) l'ouverture – les participant·es doivent être prêt·es à écouter les autres et à changer d'avis si leurs arguments sont convaincants[8].

Des philosophes féministes ont démontré que ces conditions doivent être davantage précisées[9]. Par exemple, concernant les critères de l'inclusion et de l'égalité – même si toutes les personnes concernées sont présentes et ont les mêmes droits pour participer, certaines peuvent être exclues de fait par les mots ou les concepts utilisés. La délibération risque alors de renforcer les inégalités et de donner plus de poids aux arguments des dominant·es, même lorsqu'ils sont moins solides. Cela compromettrait aussi la qualité de la délibération et des décisions qui en découlent.

Depuis de nombreuses années, le mouvement ATD Quart Monde, avec ses membres, cherche à formuler les conditions de participation lorsqu'il s'agit de reconnaitre et d'intégrer le savoir des personnes en situation de pauvreté. Les recherches menées dans le cadre du « Croisement des Savoirs » ont notamment montré que l'animation est un élément clé. L'animation regroupe à la fois les outils et les techniques qui facilitent la rencontre et l'expression des participant·es, mais aussi le rôle des personnes qui animent : leur niveau d'implication, leur posture et leurs attitudes.

Quand de fortes inégalités existent entre les participant·es, une animation active est indispensable pour permettre à chacun·e de comprendre ce qui est dit et de s'exprimer, quel que soit son niveau d'étude, sa personnalité, son genre ou son milieu social. Certaines méthodes aident à réduire les écarts : par exemple, alterner entre discussions en groupes de pair·es et en séances plénières, ou encore utiliser des porte-paroles. Cela permet de structurer la discussion et d'éviter qu'elle ne se transforme en un match de ping-pong entre celles et ceux qui sont le plus à l'aise, tandis que les autres restent cantonné·es au rôle de spectateur·rices. Au minimum, l'animation doit encourager une écoute active et garantir une circulation équilibrée de la parole.

Notre expérience de l'Agora citoyenne montre qu'une posture active et rigoureuse des animateur·rices est essentielle. Il peut être tentant de relâcher les règles fixées au départ pour favoriser la spontanéité. Mais, dans les faits, ce sont souvent les mêmes personnes qui s'expriment, interrompent ou imposent leur vocabulaire et leurs idées, tandis que d'autres restent en retrait. Le temps donné pour réfléchir, formuler et prendre la parole est souvent insuffisant. Ces obstacles peuvent être réduits grâce à une facilitation formée aux enjeux d'exclusion. Mais lorsque celle-ci fait défaut, la délibération risque de se transformer en une épreuve d'injustice épistémique supplémentaire.

8 Ces conditions ont été développées par le philosophe Jürgen Habermas, notamment dans son ouvrage *Morale et communication : conscience morale et activité communicationnelle,* dont la version française est parue en 1986.

9 Voir par exemple les travaux de Nancy Fraser, Iris Marion Young et Seyla Benhabib.

Le (non-) reflet de nos expériences de vie dans les recommandations finales

Porter ce double rôle – se représenter soi-même tout en représentant nos pair·es – a été une grande responsabilité. Nous devions, en même temps, corriger les préjugés sur la pauvreté, défendre nos idées et faire entendre nos voix dans un espace où les rapports de pouvoir n'étaient pas équilibrés. Quand l'animation ne prend pas assez en compte ces différences de pouvoir, cela a des conséquences importantes sur la qualité du processus et sur les résultats finaux.

Le rapport de l'Agora citoyenne présente des recommandations prioritaires pour chacun des quatre thèmes : se nourrir, se loger, se soigner, se déplacer. En annexe, figurent aussi les propositions issues des associations de lutte contre la précarité, dont notre groupe faisait partie. Mais entre ces recommandations et nos préoccupations réelles, l'écart est grand.

Sur plusieurs thèmes, nos priorités ont disparu ou ont été transformées. Les mots employés ne sont souvent pas les nôtres, et certaines phrases nous sont difficiles à comprendre. Au fil du processus, nos savoirs, nos propositions et nos préoccupations ont été dilués ou déformés, noyés dans la masse des voix plus fortes, plus sûres d'elles. Ainsi, au moment du vote final, nous avons dû coller nos gommettes sur des propositions qui ne reflétaient pas notre pensée et qui étaient, parfois, incompréhensibles pour nous.

Se nourrir

Pour nous, un obstacle majeur à une alimentation de qualité est d'abord une question de revenu. Beaucoup de personnes autour de nous n'ont pas les moyens d'acheter une nourriture saine et équilibrée. Cela rend le droit de se nourrir correctement très difficile à exercer. Nous souhaitons soutenir bien sûr les agriculteur·rices et producteur·rices locaux, mais cette solidarité a un coût élevé pour des familles déjà précarisées.

Nous refusons le système d'aide alimentaire actuel, qui n'apporte pas de solutions durables ni justes, nous maintient dans un circuit parallèle où nous dépendons d'invendus et qui génère un sentiment de honte profonde pour celles et ceux qui sont obligé·es d'y recourir[10]. Nous constatons aussi que certaines initiatives récentes, comme Happy Hours Market ou TooGoodToGo, ne changent pas en profondeur le système. D'autres initiatives, comme la Sécurité sociale de l'alimentation, risquent de nous imposer des contraintes supplémentaires sur notre alimentation dans une vie où nous avons déjà très peu de choix. Nous refusons d'être des consommateur·trices de seconde zone d'un système qui décide à notre place ce qui est bon pour nous.

Or, dans les recommandations prioritaires du rapport, rien n'apparait sur le droit à une alimentation saine et de qualité comme droit humain fondamental. À la place, on trouve des propositions comme « diminuer les déchets » ou « rééduquer les consommateurs pour qu'ils choisissent local ». Ces idées ne sont pas mauvaises, mais elles ne répondent pas à notre réalité. Elles partent d'un point de vue de consommateur·rices privilégié·es, pas de celui de personnes qui comptent chaque euro pour se nourrir.

Se loger

Pour prendre un second exemple : le logement est une préoccupation centrale en Belgique, et plus encore pour les personnes en pauvreté. Aujourd'hui, de nombreuses familles craignent de perdre leur logement, d'autres cherchent un toit sans succès ou font face à des loyers trop élevés. Les logements auxquels nous avons accès sont souvent de mauvaise qualité ou dans des quartiers où nous rencontrons de nombreux problèmes qui s'ajoutent à la précarité. Le statut de cohabitant·e, par exemple, qui pénalise les allocataires, empêche souvent les couples ou familles de vivre ensemble. C'est pourtant une solution plus humaine et plus durable, qui permettrait de partager les coûts et de mieux faire face aux difficultés. Mais ces réalités n'apparaissent nulle part dans les recommandations finales.

Parmi les priorités retenues, nous retrouvons surtout des aspects techniques, comme les procédures de délivrance de certificats PEB (Performance énergétique des bâtiments). Ces sujets sont importants, mais ils reflètent surtout les préoccupations de propriétaires ou de personnes mieux logées. Ils passent complètement à côté de la crise du logement vécue par ceux qui dorment dehors, vivent dans des habitats précaires, ou subissent les inondations, les vagues de chaleur ou la pollution sans aucune protection.

Pour nous, ces exemples montrent que les priorités des personnes en situation de pauvreté, pourtant directement concernées par la transition écologique, ne sont pas traduites dans les recommandations finales. Il semble difficile de faire reconnaitre nos savoirs d'expérience comme contribuant à l'action publique.

Conclusion

Pour notre collectif, l'Agora citoyenne a été une expérience enthousiasmante et sincère. Elle montre une volonté réelle de démocratiser le débat sur la transition juste. Les rencontres humaines, les amitiés, le fait d'être reconnus comme citoyen·nes à part entière sont des avancées importantes et le fruit d'un long combat. Mais il reste beaucoup de travail pour que la participation démocratique mène à des résultats justes et durables. Il faut que les savoirs vécus soient pris en compte et reconnus dans les décisions finales. Nous espérons que cette analyse rétrospective, à la fois critique et constructive, aidera à faire avancer le débat et à construire une démocratie plus inclusive.

Nous n'écrivons pas cela pour rejeter le processus de l'Agora citoyenne, qui nous semble être une innovation démocratique importante. Mais pour que les prochaines initiatives soient réellement inclusives et bénéfiques pour l'ensemble de la société, il faut repenser la manière dont les savoirs sont entendus et intégrés dans les recommandations politiques. Une transition juste ne peut se construire que si toutes les voix comptent vraiment, surtout celles des personnes qui sont invisibilisées au quotidien.

10 À ce sujet, voir aussi le rapport « Aide alimentaire : quelle(s) alternative(s) ? » Aides alimentaires quelle(s) alternative(s) ? Rapport d'une recherche en croisement des savoirs - ATD Quart Monde.